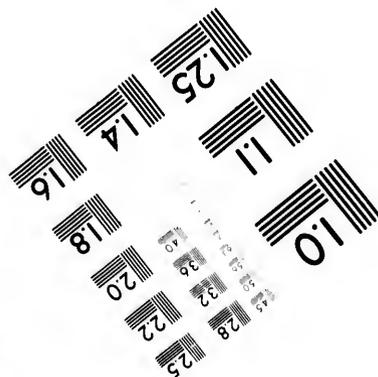
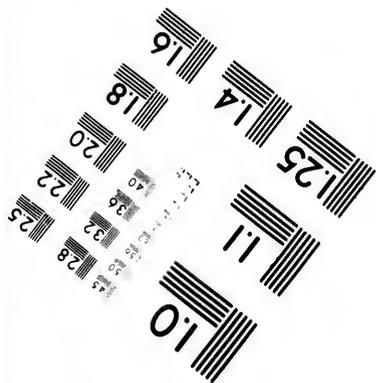
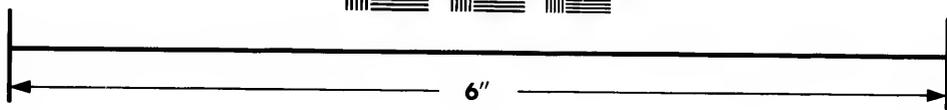
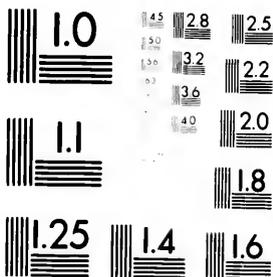


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

45
32
28
25
22
20
?

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

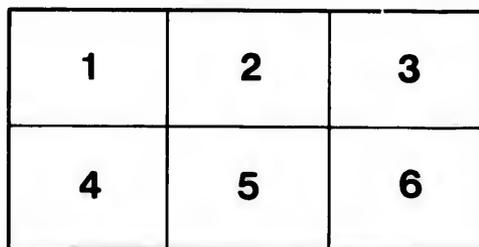
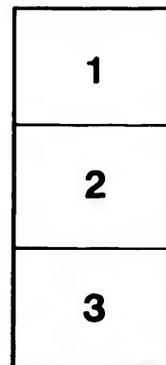
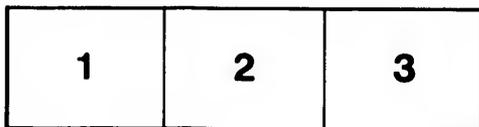
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
page

rata
o
elure,
à

J. O. Lillieux

GRANDÈ
DEMONSTRATION

EN L'HONNEUR DE

L'HONORABLE J. G. BLANCHET

A LÉVIS.

Le 4 Janvier 1876

Handwritten text at the top left, possibly a signature or date, appearing as "1870" and "J. S. ...".

Faint, illegible text in the upper middle section of the page.

A small, faint handwritten mark or word in the lower left quadrant.

A small, faint handwritten mark or word at the bottom right of the page.

Grande Démonstration à Lévis.

(Du Canadien.)

Nous reproduisons de l'*Echo de Lévis* l'article suivant et l'adresse qui a été présentée, mardi dernier, à Lévis, à l'honorable J.G. Blanchet, accompagnée d'une bourse contenant la somme de plus de treize cents piastres. Nous nous associons de tout cœur à ce grand acte de reconnaissance de la part de nos concitoyens de l'autre rive.

Les électeurs de Bellechasse doivent être fiers de leur représentant à la Chambre des Communes. Le témoignage d'estime que ses anciens électeurs lui ont donné justifie pleinement la confiance que les citoyens de Bellechasse lui ont témoignée.

Ce sera, pour ces derniers, un nouveau et puissant motif de lui confier leur mandat pendant de longues années.

Voici l'article de l'*Echo de Lévis* ;

La démonstration d'hier soir a été ce qu'elle devait être et ce que nous nous attendions qu'elle serait, grandiose, imposante, digne en tous points de celui qui en était l'objet.

La générosité avec laquelle les citoyens de Lévis ont répondu à l'appel qui leur était fait en faveur de l'Hon. J. G. Blanchet, en souscrivant la jolie somme qui lui a été présentée hier, l'empressement avec lequel ils ont signé l'adresse qui accompagnait le cadeau, l'enthousiasme qui a régné dans la réunion, tout cela cons-

titue de la part de la population de cette ville, une expression de sentiments dont tout homme public aurait droit d'être fier.

Est-il besoin de dire que cet acte de reconnaissance publique honore autant notre population que celui qui en est l'objet? L'acte trouve en lui-même son éloge, et dans la satisfaction intime de ceux qui y ont pris part, sa récompense.

Il y avait longtemps que les citoyens de Lévis attendaient une occasion de témoigner leur estime, leur reconnaissance à l'homme qui, depuis vingt ans, se dévoue à leur service et à la cause de son pays avec le désintéressement que tout le monde connaît. Cette occasion s'est présentée et ils l'ont saisie avec un empressement qui prouve, d'une façon non-équivoque, qu'ils savent apprécier le dévouement, rendre hommage au talent, et reconnaître le mérite.

Il nous fait plaisir de mentionner le fait qu'un bon nombre d'amis de Québec se sont associés spontanément à ce témoignage éclatant de gratitude, et le grand nombre de citoyens qui sont venus de la capitale assister à la démonstration d'hier soir, prouve que le mérite n'appartient pas seulement à une localité, mais qu'il est de tous les lieux.

Certes, quand un homme au milieu de sa carrière politique, reçoit de ses concitoyens une marque aussi éclatante de respect, de considération, d'estime, il peut regarder le passé avec orgueil et l'avenir avec confiance.

Nous félicitons cordialement les citoyens de cette généreuse démarche et le Dr. Blanchet du beau témoignage rendu à sa carrière publique. Les uns et les autres auront toute raison de se rappeler la démonstration d'hier avec satisfaction et bonheur.

Le soir du 4 janvier, la salle, malheureusement trop petite, de la Halle Lauzon, était envahie par une foule considérable désireuse de témoigner à l'Hon. J. G. Blanchet, sa sympathie et sa reconnaissance pour ses nombreux services comme homme public et comme citoyen. Plus de 800 personnes assistaient à cette solennelle démonstration.

Vers huit heures, Son Honneur le Maire, George Couture, lut l'adresse suivante :

**A L'HONORABLE JOSEPH GODERIC
BLANCHET**

Membre de la Chambre des Communes du Canada pour la division électorale de Belle-chasse.

Monsieur,

Nous sommes heureux de nous réunir, aujourd'hui, pour vous exprimer notre profonde estime, nos plus vives sympathies et notre reconnaissance pour les nombreux et importants services que vous nous avez rendus comme homme public et comme citoyen. Nous aimons en ce jour, que nous n'oublions jamais et dont, nous l'espérons, vous conserverez toujours l'heureux souvenir, à rappeler à notre mémoire les principaux traits de votre carrière au milieu de nous et les caractères distinctifs qui en font ressortir à nos yeux tout l'éclat et le mérite.

Dès votre arrivée au milieu de nous, jeune encore, vous étiez appelé par les vœux de vos concitoyens, à prendre part à l'administration des affaires publiques, et nous n'avons eu qu'à nous féliciter du zèle avec lequel vous vous êtes livré à l'exercice des devoirs que vous imposaient les mandats dont vous

étiez chargé. L'on vous a toujours vu à votre poste et toujours fidèle à la cause nationale. Veuillez croire que nous apprécions la grandeur des sacrifices qui sont le partage de l'homme public sincèrement dévoué au bien de son pays ?

Les peuples divers qui habitent le sol de la " Puissance " du Canada, travaillant de concert, en paix, avec harmonie et patriotisme, à préparer de grandes destinées à cet immense territoire de l'Amérique du Nord que la fière Ablon couvre encore de son égide puissante et protectrice, ont le bonheur de jouir des institutions les plus libres du monde. Elles ont l'héritage de luttes glorieuses dont l'empire Britannique a été le théâtre et dont nous recueillons les bienfaits dans toute leur plénitude. Mais ces institutions si admirables, pour produire leurs fruits, doivent principalement s'appuyer sur le désintéressement de ceux qui en acceptent le précieux dépôt, avec sa lourde responsabilité.

Pendant toute votre longue carrière publique vous avez prouvé que vous étiez doué de cette grande qualité du désintéressement, premier gage du patriotisme de l'homme d'état et de la prospérité du pays dont il est le dévoué serviteur.

Vous avez été l'un des principaux acteurs du grand drame politique qui s'est déroulé à nos yeux pendant les quinze dernières années. Nous sommes fiers, aujourd'hui, de témoigner, encore une fois publiquement, que, durant toute cette période mémorable, marquée de tant d'événements dont l'histoire transmettra l'appréciation et le souvenir aux générations futures, vous n'avez jamais dévié du droit sentier du devoir et de l'honneur.

Tout en vous exprimant notre gratitude pour votre zèle à promouvoir les intérêts publics, nous désirons particulièrement faire mention de l'ardeur avec laquelle vous avez travaillé au progrès et à l'avancement de Lévis et du comté. Toujours vous avez été prêt à nous assister de vos conseils, de votre expérience et de vos talents. Généreusement secondé dans vos louables efforts par le

grand esprit public qui n'a cessé de régner au milieu de notre population, il vous a été donné de voir la ville nouvelle où vous aviez établi votre séjour, se développer rapidement, prendre de l'essor, donner l'élan au commerce et à l'industrie, s'agrandir de tous côtés, s'entourer de florissantes municipalités et nous promettre un brillant avenir. Soyez certain, surtout que la part si influente et si active que vous avez prise au succès de l'entreprise nationale du chemin de fer de Lévis et Kennebec sera toujours considérée comme un de vos plus beaux titres à la reconnaissance de vos concitoyens et de tous ceux qui, après nous, demanderont à ce site privilégié de la vallée de notre magnifique St. Laurent, le bonheur et la prospérité.

Si, pendant de nombreuses années, nous avons admiré chez vous, comme homme public, le désintéressement le plus honorable et un dévouement de tous les instants aux intérêts généraux du pays, permettez-nous aussi de vous exprimer les profonds sentiments de respect que nous ont toujours inspiré vos qualités de citoyen. Vous vous êtes prodigué à tous ceux qui ont réclamé vos services. Nous sommes heureux de rendre publiquement témoignage à l'esprit de générosité et de charité dont vous avez toujours fait preuve. Veuillez croire que les bienfaits particuliers, dont un si grand nombre de vos concitoyens vous sont redevables, vous assurent pour toujours notre confiance et notre estime.

Nous espérons que la Providence vous conservera encore longtemps au milieu de nous pour y continuer, avec de nouveaux succès, la carrière si utile que vous avez consacrée au bien de votre pays et dont l'histoire recueillera sans doute, à votre louange, l'impérissable souvenir.

Nous désirons vous redire, à l'occasion de la nouvelle année, les vœux que nous formons pour votre bonheur et pour que de longs jours vous soient encore accordés.

Veuillez transmettre à votre digne épouse et à votre famille, l'expression de nos souhaits les plus sincères et les plus ardents.

Permettez-nous de vous offrir ce faible cadeau comme tribut de notre reconnaissance qui sera, soyez-en certain, toujours égale à votre mérite.

GEORGE COUTURE,
Maire de Lévis.

Et plus de six cents autres signatures.

L'Hon. M. Blanchet visiblement ému fit l'éloquente réponse qui suit :

M. le Maire et Messieurs,

Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciements pour la belle adresse que vous venez de me présenter, et pour le magnifique cadeau qui l'accompagne. La démonstration imposante qui nous réunit aujourd'hui, organisée par des amis fidèles et constants, sans distinction d'opinions politiques, ne s'effacera jamais de ma mémoire, soyez-en persuadés.

Vous parlez en termes bienveillants des services que j'ai rendus comme homme public et comme citoyen. Ils sont bien peu de chose, dans la masse du progrès matériel accompli à Lévis depuis plus de vingt ans que j'ai le bonheur de résider au milieu de vous. (Applaudissements.)

A cette époque notre jeune ville n'était pas encore fondée. Son nom n'était pas écrit sur la carte. Lévis ne date que de 1861 et elle est aujourd'hui la troisième ville de la Province de Québec par sa population et son commerce. Elle est entourée de municipalités habitées par une population industrielle qui rivalise de zèle et d'ardeur dans la voie du progrès et de la prospérité.

Qui nous a donné tout cela ? Ah ! Messieurs, laissez-moi vous le dire, et en parlant ainsi, je ne fais qu'anticiper l'histoire. Lévis possède dans son sein son véritable fondateur. Vous l'avez déjà nommé, c'est le

révérend M. Deziel, le vénérable curé de Notre-Dame de Lévis. (Applaudissements prolongés et enthousiastes.) La Providence qui nous réservait de grandes destinées, nous avait donné cet homme dévoué au bien-être moral et matériel de ses concitoyens. Sa grande intelligence, pénétrait l'avenir, avait de suite jugé la position de la rive sud du St. Laurent vis-à-vis l'antique cité de Champlain. Et avec votre assistance, messieurs, il venait jeter en 1850 les fondations de la belle église Notre Dame, en pleine forêt, sur les hauteurs de l'ancienne Pointe-Lévis. Le Collège, le Convent suivaient de pres. Il savait qu'il faut à la jeunesse une éducation chrétienne et éclairée; et que cette éducation est la base du véritable progrès et de la véritable civilisation. Depuis cette époque, messieurs, il n'a cessé de travailler à l'avancement intellectuel et moral de la population confiée à ses soins. Le progrès matériel a aussi trouvé en lui un ami constant et dévoué. A la charité du Pasteur, au cœur du prêtre, il a toujours ajouté le dévouement du citoyen. Dans tout ce qu'il a entrepris, il a été puissamment secondé par une population généreuse. Vous avez toujours répondu à son appel avec une libéralité qui vous fait le plus grand honneur. Ce que nous voyons aujourd'hui à Lévis, nous le devons d'abord au vénérable fondateur de cette ville, et ensuite à vous, messieurs.

Espérons que Dieu, après lui avoir donné une longue et heureuse vie, permettra que ses cendres reposent au milieu de ceux qui l'ont tant aimé; et que les historiens, plus heureux pour lui que pour l'illustre Champlain, pourront montrer à la postérité le tombeau vénéré du Revd M. Déziel, fondateur et premier curé de Lévis. (Appl. prolongés)

Vous voulez bien associer mon

nom aux événements politiques qui ont eu lieu en Canada depuis une quinzaine d'années. La position que je'ai occupée dans les conseils de la nation, pendant cette grande époque de la consolidation de la puissance nationale, c'est votre confiance qui me l'a donnée. (Applaudissements)

Permettez-moi de vous en témoigner aujourd'hui ma reconnaissance; et je serai heureux si j'ai pu me rendre digne de cette confiance. Pendant ce temps, mon rôle a été celui du soldat combattant sous des chefs habiles et expérimentés. J'ai suivi le drapeau national porté glorieusement par des hommes tels que les Taché et les Cartier, qui ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui. (Applaud.) C'est à nous à conserver l'héritage précieux que ces grands patriotes nous ont confié. C'est à nous à continuer leurs belles et glorieuses traditions. (Appl. prolongés.)

Un grand penseur a dit: "Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!" Disons plutôt: Malheureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. Un peuple sans histoire est comme un homme sans tempérament, sans passions. Il peut couler une vie paisible, heureuse en apparence, mais il ne laisse rien pour la postérité. Les nations les plus brillantes et les plus glorieuses sont celles qui ont enregistré le plus d'événements historiques. Dans la vie des peuples comme dans celle des individus, il y a des exemples à suivre et des défauts à éviter. Où prendrons-nous ces exemples? Comment apprendrons-nous à éviter ces défauts? Dans l'histoire de notre pays et dans la vie de nos grands hommes. Le Canada est bien partagé sous ce rapport. Peu de pays en Amérique offrent à l'admiration de la postérité des événements historiques aussi brillants, des faits d'armes aussi glorieux. Nous avons le culte des gran-

des choses. Nous nous passionnons pour un fait historique, pour un nom célèbre. La célébration d'un centenaire nous met tous en émoi, (applaudissements.) Nous l'avons vu, il y a quelques jours à peine.

Efforçons-nous donc de suivre la trace des grands hommes qui ont fait notre belle patrie ce qu'elle est. Cherchons dans son histoire les exemples de patriotisme et de dévouement qu'on peut y lire à chaque page et en les imitant nous arrivons à de glorieuses destinées. (Applaudissements.)

Vous faites trop belle, messieurs, la part que j'ai prise à la construction du chemin de fer de Lévis et Kennébec. Le seul mérite que je puis réclamer, c'est d'avoir cru avec vous tous que cette voie ferrée était appelée à un avenir brillant; que cette ligne serait la continuation du grand chemin de fer du Pacifique

Si le Kennébec est aujourd'hui en opération, sur un parcours de 45 milles, nous le devons d'abord à la ville de Lévis, qui a souscrit généreusement pour en commencer la construction, et ensuite à l'énergie, la persévérance et l'activité de ses directeurs et de ses contracteurs.

Je me ferai un plaisir de transmettre à Madame Blanchet et à ma famille les bons souhaits que vous

faites pour leur bonheur et leur prospérité, et veuillez acceptez l'expression la plus sincère de ma reconnaissance. ”

Les dernières paroles de l'hon. M. Blanchet furent couvertes par des applaudissements prolongés et enthousiastes qui durèrent plusieurs minutes.

Plusieurs orateurs prirent ensuite la parole, entr'autres. MM. J. G. Bossé, James Patton, Tourangeau, ancien représentant de Québec Est, MM. Vallée du *Courrier du Canada*, I. N. Belleau, de l'*Echo de Lévis*, L. I. Boivin, L. G. Desjardins, du *Canadien*, et J. N. Duquet.

Tous félicitèrent l'assemblée de la démarche noble et pleine de reconnaissance qu'elle venait de faire en l'honneur de l'hon. M. Blanchet, récemment élu aux Communes du Canada, pour le comté de Bellechasse.

Ils furent souvent et vivement applaudis et leurs paroles de félicitations à l'adresse de l'hon. M. Blanchet trouvèrent un écho sympathique dans la nombreuse assemblée qui témoigna son enthousiasme par de vives acclamations.

En somme, cette démonstration a été un brillant succès et tous ceux qui y ont pris part ont droit d'en être fiers.

